



Atteindre le bien-être : projet de cadre mondial pour intégrer le bien-être dans la santé publique selon une approche de promotion de la santé

Projet de décision

L'Assemblée de la Santé est invitée à examiner le projet de décision suivant :

La Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport du Directeur général,¹

A décidé :

- 1) d'adopter le cadre mondial pour intégrer le bien-être dans la santé publique selon une approche de promotion de la santé ;²
- 2) de prier le Directeur général de faire rapport sur l'application du cadre mondial pour intégrer le bien-être dans la santé publique selon une approche de promotion de la santé à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en 2024, à la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé en 2026 et à la Quatre-Vingt-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé en 2031, dans le cadre des obligations en matière de présentation de rapports découlant de la résolution WHA75.19 (2022).

= = =

¹ Document A67/7.

² Disponible à l'adresse <https://www.who.int/teams/health-promotion/enhanced-well-being> (consulté le 25 avril 2023).